
VILLE DE ROYAN

OBJET:

Modifications dans
certaines commissions

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 21 DECEMBRE 1960 à 20 H.30

60135
Le vingt et un décembre mil neuf cent soixante, à 20 H.30,
le Conseil Municipal de ROYAN s'est réuni, en séance ordinaire,
au lieu ordinaire de ses réunions, à la Mairie, sous la présidence de
M. Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 17 décembre 1960.

Etaient présents : MM. MEYER, MATRAS - ROCHEDEREUX-BRENUSSEAU - LANOUE -
MOUCHOT - GUILLAUD - MONGRAND - LAMOUCHE - FLAHAUT - MASSE - FONTANILLE-
BERLAND - ETCHEBER - REIX - GACHET - MENANT - BOUCHET - BUJARD - GALLAND

Représentés : M. BISCAYE par M. le Maire
M. LANUSSE par M. ETCHEBER

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en
exercice, il a été, conformément à l'article 51 de la Loi du 5 avril 1884,
procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du
Conseil .

M. BUJARD ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné
pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. le Maire déclare que M. le Dr GACHET a démissionné du Bureau d'Aide
Sociale du fait qu'il serait désireux de faire partie de la Commission des
Travaux. Ceci lui semble nécessaire pour mener à bien la création du golf et que
ses obligations professionnelles ne lui permettent pas de se consacrer à deux
Commissions.

M. LAMOUCHE accepte de remplacer le Dr GACHET, comme délégué du Conseil
auprès du Bureau d'Aide Sociale.

M. le Maire leur adresse les vifs remerciements du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, ces deux modifications
dans la composition des Commissions.

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents.



VU
21 JANV 1961
ROCHEFORT-S-MER, le
Le Sous-Préfet,

L. Voikher

POUR EXTRAIT CONFORME
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,

